



La Gestionnaire

Saint Mandé, le 10 Septembre 2018

NOTE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Objet : Bourses Départementales ADEP

Votre enfant étant collégien pour l'année scolaire 2018-2019 au sein du collège Offenbach, vous pouvez bénéficier d'une bourse départementale si celui-ci est inscrit à la demi-pension.

Pour pouvoir bénéficier de cette bourse, vous devez le plus rapidement possible récupérer au service d'intendance un dossier ADEP, le compléter et l'accompagner de :

- la copie de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016,
- la copie de l'intégralité de votre livret de famille
- d'un RIB

Une fois complété, le dossier devra être déposé avant le **Judi 20 septembre 2018**, auprès du service intendance soit, Mme Didier ou M. Kadeline son secrétariat. Passé cette date le conseil départemental du Val de Marne n'acceptera pas les dossiers retardataires.

Les retardataires ne seront pris en compte qu'à partir du deuxième trimestre 2018/2019 (soit en janvier 2019) et devront donc payer intégralement le 1^{er} trimestre 2018/2019 (soit de septembre à Décembre 2018).

Cette bourse est cumulable avec la bourse nationale.

La Gestionnaire

Margareth DIDIER